



DOSSIER INSCRIPTION

Conseil Municipal des Jeunes

Mandat 2027/2029

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Nom : _____ Prénom : _____

- ☐ Candidature
- ☐ Pourquoi je souhaite être candidat ?
- ☐ Fiche de renseignements
- ☐ Autorisation parentale
- ☐ Charte d'engagement

Dossier à transmettre pour le 27 novembre 2026 au plus tard

En mairie, sous enveloppe à l'attention de Virginie QUINIOU ou par mail à

v.quiniou@landunvez.fr et sg@landunvez.fr

Présentation du Conseil Municipal des Jeunes

Commune de LANDUNVEZ

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance de jeunes élus (garçons et filles) de CM1, CM2, 6^{ème} (classe au moment de la candidature). Ces jeunes sont élus par les jeunes et pour les jeunes pour une durée de 2 ans (2027/2029).

Le Conseil Municipal des Jeunes existe depuis 5 ans au sein de la commune de LANDUNVEZ.

L'objectif est de faire participer les jeunes à la vie de la communauté en proposant des projets adaptés.

Une élection sera organisée le dimanche 12 décembre 2026 de 10h00 à 12h00.

Tous les Jeunes landunveziens sont attendus aux urnes pour élire leur CMJ, nous vous attendons nombreux !

The poster is for the 'Conseil Municipal des Jeunes' (CMJ) elections in Landunvez. It features a blue background with a large white circle in the center. Inside the circle, a group of young people, some wearing sashes, are standing. Above the circle, the text 'CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes' is written in a large, stylized font, with 'CONSEIL MUNICIPAL' in red and 'des Jeunes' in white. To the right of the circle, a blue box contains the text 'ÉLECTIONS 10H-12H'. Below the circle, on the left, a white box contains the text 'SAMEDI 12 DÉCEMBRE'. On the right, a circular logo for the CMJ is shown, with the text 'CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES' around the top and 'CMJ' in large blue letters in the center. Below the logo, the text 'SALLE DU CONSEIL À LA MAIRIE' is written. At the bottom of the poster, the text 'Informations & Inscriptions auprès de Mme Quiniou' and the email address 'v.quiniou@landunvez.fr' are provided.

CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes

ÉLECTIONS 10H-12H

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

SALLE DU CONSEIL À LA MAIRIE

Informations & Inscriptions auprès de Mme Quiniou
v.quiniou@landunvez.fr

JE SUIS CANDIDAT

(A compléter par le jeune)

PHOTO

Nom :

Prénom :

Age :

Date de naissance : __/__/__

Classe :

Etablissement scolaire :

Adresse :

Portable : __/__/__/__

Email : _____@_____

Ce qui m'intéresse (je coche et je précise, plusieurs réponses possibles)

☐ Sport _____

☐ Arts _____

☐ Musique _____

☐ Lecture _____

☐ Cinéma _____

☐ Autres _____

☐ Multimédia _____

Pourquoi je souhaite m'engager (je classe par ordre d'importance : 1, 2, 3, ...)

☐ Pour rencontrer d'autres jeunes

☐ Pour représenter les jeunes de la commune

☐ Pour défendre et faire entendre mes idées

☐ Pour monter des projets

☐ Pour découvrir comment fonctionne une Mairie et rencontrer les élus

☐ Pour faire plaisir à mes parents

☐ Par curiosité

☐ Autres

En tant que conseiller, j'aimerais agir sur les thèmes suivants :

☐ Environnement

☐ Autres, précisez _____

☐ Solidarité / Humanitaire

☐ Culture / Loisirs

☐ Vivre Ensemble

☐ Prévention / Santé

☐ Mobilité

Pourquoi je souhaite être candidat (10 lignes)

Je me présente parce que ...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

JEUNE CANDIDAT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Etablissement : _____

Classe : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____@_____

Représentant légal 1 :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____@_____

Représentant légal 2 :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____@_____

Pour les parents séparés si vous souhaitez recevoir les informations (courrier, mail, convocation, compte rendu, ...) tous les deux, merci de cocher la case suivante : ☐

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, _____

Domicilié(e) _____

Représentant(e) légal(e) de l'enfant _____

En tant que père/ mère /tuteur/autre (préciser) _____

☐ Autorise mon enfant à participer aux différentes réunions et actions du Conseil Municipal des Jeunes

☐ Accepte de recevoir par voie postale et/ou par courriel les différentes informations relatives au conseil (invitations, programmes, rendez-vous...)

☐ Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMJ et accepte l'organisation, en particulier concernant les déplacements que mon enfant devra effectuer.

☐ Autorise les animateurs du CMJ à transporter mon enfant en véhicule municipal pour tout déplacement dans le cadre de ses fonctions de conseiller.

☐ Autorise la commune de LANDUNVEZ, en cas d'urgence, à se substituer à moi pour les actes nécessaires à la sécurité ou à la santé de mon enfant et à prendre toute décision que l'urgence médicale ou chirurgicale nécessiterait sur demande d'un médecin.

☐ Autorise la commune de LANDUNVEZ ainsi que les ayants droits, tels que les médias et les partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises dans le cadre des actions CMJ ; sans contrepartie financière, sur tout support y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, et les traités en vigueur.

☐ Prends note que la commune de LANDUNVEZ m'a informé de l'intérêt que mon enfant soit couvert par une assurance civile et une assurance individuelle couvrants les accidents corporels (en cas d'absence de couverture, se rapprocher d'une société d'assurance)

A Landunvez

Fait le : __ / __ /202.....

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

LA CHARTE D'ENGAGEMENT DES JEUNES CONSEILLERS

Un jeune conseiller a des responsabilités : il doit œuvrer dans l'intérêt général, être dans une démarche collective et faire preuve d'assiduité et d'implication.

Cette charte fixe les règles que tu acceptes de respecter durant toute la durée de ton engagement.

Article 1 : Agir dans le respect des valeurs de la république et avoir une attitude citoyenne et responsable.

Article 2 : Œuvrer en permanence à l'amélioration de la vie quotidienne de la ville dans l'intérêt général.

Article 3 : Respecter les autres, leur personnalité, leurs différences, leurs idées et leur temps de parole.

Article 4 : Faire preuve de discernement et de libre arbitre.

Article 5 :

- Défendre ses idées en restant courtois, dans un esprit de tolérance, même si les autres ne partagent pas ton avis. Donner son point de vue en argumentant et en étant constructif.
- Accepter ou refuser une décision dans le respect du fonctionnement démocratique du Conseil Municipal des Jeunes.

Article 6 : Être porteur de propositions, de projets simples ou ambitieux et œuvrer à leur aboutissement.

Article 7 : Représenter et instituer un dialogue avec les autres jeunes de la commune.

Article 8 :

- Être assidu, ponctuel et participer à toutes les réunions et manifestations diverses nécessitant la présence du Conseil Municipal des Jeunes.
- Prévenir en cas d'absence.

Article 9 : Donner une bonne image du CMJ et de ses membres en toutes circonstances.

A Landunvez,

Fait le : __ / __ /202.....

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

(1) Les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité (2) Intérêt général : Qui concerne l'ensemble d'une population (3) Faire preuve de discernement : Analyser et juger avec justesse une situation (4) Faire preuve de libre arbitre : prendre une décision en toute indépendance, sans subir de pression de la part d'une personne ou d'un groupe (5) Un fonctionnement démocratique : Pouvoir exprimer ses idées sur un sujet donné, pouvoir voter et ensuite respecter le résultat du vote (6) Être ponctuel : Arriver à l'heure aux différents rendez-vous et ne pas partir avant la fin.